



TEXTE n° 42
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

1^{er} décembre 2022

PROPOSITION DE LOI

*visant à **assouplir** les conditions d'**expulsion** des étrangers
constituant une **menace grave** pour l'ordre public*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} décembre 2022.

*La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET*

Voir les numéros : 354 et 510.
